

# BULLETIN MUNICIPAL



## Municipalité du Canton de Westbury

168, route 112, Westbury (Québec) J0B 1R0

Téléphone.: (819) 560-8450

Télécopieur : (819) 560-8451

Courriel : [canton.westbury@hsfqc.ca](mailto:canton.westbury@hsfqc.ca)

Horaire : lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 12h et de 13h à 16h00

Prochaine réunion régulière du conseil: 7 septembre 2021

## MOT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE MUNICIPALE

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir que je me présente Nathalie Audet, je suis votre nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière. Le conseil municipal de Westbury a entériné mon embauche lors de l'assemblée régulière du mois d'avril dernier.

J'ai le plaisir de me joindre à l'équipe municipale, depuis le 5 juillet dernier. Mon expérience dans différents postes administratifs au sein de municipalités me permettra sans aucun doute de relever le défi de la gestion de notre belle municipalité.

Je profite de l'occasion pour féliciter madame Adèle Madore pour les 10 dernières années de service pour la municipalité. Son dévouement et ses compétences ont été très précieux pour la municipalité et pour les citoyens. D'ailleurs, madame Madore est toujours à l'emploi de la municipalité, elle assure un transfert des dossiers et elle sera la présidente des prochaines élections municipales.

## CHANGEMENT PONCEAU CHEMIN RANG 1 EST

Le changement du ponceau sur le chemin Rang 1 Est à Westbury se fera vers le début du mois de septembre pour se terminer vers la fin du mois de septembre 2021.

Pendant les travaux, la circulation se fera en alternance.

Nous espérons compter sur votre précieuse collaboration et nous nous excusons des incon vénients que ces travaux occasionneront.

# AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

**Municipalité canton de Westbury**

**Date du scrutin 2021-11-07**

Par cet avis public, Adèle Madore, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
2. Poste de mairesse ou maire  
Poste de conseillère ou conseiller 1                      Poste de conseillère ou conseiller 4  
Poste de conseillère ou conseiller 2                      Poste de conseillère ou conseiller 5  
Poste de conseillère ou conseiller 3                      Poste de conseillère ou conseiller 6
3. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de la secrétaire d'élection désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant aux jours et aux heures suivants :

**Du 20 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021**

## **Horaire**

(lundi)	De 9h à midi	De 13h à 16h
(mardi)	De 9h à midi	De 13h à 16h
(mercredi)	De 9h à midi	De 13h à 16h
(Jeudi)	De 9h à midi	De 13h à 16h

**Attention : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

4. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Autre jour de vote par anticipation : **Samedi 30 octobre 2021**

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Nathalie Audet
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre sa secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

## **Présidente d'élection**

Adresse 168 route 112 Westbury J0B 1R0

Téléphone 819-560-8450

Donné à Westbury le 26 juillet 2021

Adèle Madore, Présidente d'élection

# RECENSEMENT DES CHIENS



Société  
protectrice  
des animaux  
DE L'ESTRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie est mandatée par le Canton de Westbury pour assurer le service de protection et de contrôle des animaux de compagnie ainsi que pour enregistrer et émettre les licences pour les chiens.

Un recensement sera effectué à la mi-septembre. Pour ce faire, des recenseurs de la SPA de l'Estrie, dûment identifiés, se présenteront à votre porte afin de procéder à l'enregistrement des chiens et de vous remettre un médaillon d'identification pour chacun d'entre eux. Le port de ce médaillon est très important puisqu'il assure un retour rapide à la maison en cas de perte ou de fugue de votre animal.

## Obligations et tarifications

Depuis le 3 mars 2020, **l'enregistrement de tous les chiens est obligatoire au Québec** en vertu de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* ainsi que du règlement municipal.

### Tarifification 2021

Chien stérilisé : 40,00 \$ \*

Chien non stérilisé : 50,00 \$

\* Preuve de stérilisation requise

Chaque année, en janvier, vous recevrez, par la poste, le renouvellement de la licence de votre animal. La licence est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, elle est donc renouvelable tous les ans.

En mandatant ainsi la SPA de l'Estrie et en adoptant cette réglementation, votre conseil municipal démontre que le bien-être de vos animaux lui tient à cœur.

145, rue Sauvé, Sherbrooke (QC) J1L 1L6  
Tél. : 819 821-4727 Téléc. : 819 823-1573

[spaestrie.qc.ca](http://spaestrie.qc.ca)

[facebook.com/spaestrie](https://facebook.com/spaestrie)



## **LANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS ET POLITIQUE FAMILIALE DE WESTBURY ET DE EAST ANGUS**

Depuis le mois de mai, le comité Municipalité amie des aînés et politique familiale (MADA-Familles) se réunit pour identifier les besoins et les aspirations des aînés et des familles de la municipalité. Tous deux engagés dans la démarche, les municipalités d'East Angus et de Westbury travaillent conjointement sur ce comité afin que les résultats des travaux bénéficient à tous les membres de la communauté.

Composé de huit citoyens représentant des organismes impliqués sur le territoire (la FADOQ, la Relève du HSF, le Centre d'action bénévole et Moisson HSF) et présidé par les conseillères Nicole Bernier de East Angus et Doris Martineau de Westbury, le comité souhaite encourager la participation active des aînés et des familles. L'objectif est de permettre aux municipalités de penser et d'agir en plaçant les aînés et les familles au cœur de leurs actions.

Avec la formation de ce comité, East Angus et Westbury rejoignent la démarche collective incluant la majorité des municipalités du Haut-Saint-François et coordonnée par la MRC, avec le soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux. Toutes les municipalités participantes de la MRC s'engagent à se doter d'une politique des aînés et des familles ainsi qu'à rédiger un plan d'action pour la mettre en œuvre. Pour l'ensemble du Haut-Saint-François, c'est près d'une centaine de citoyens qui sont impliqués sur une douzaine de comités.

Lors de leur première rencontre, les membres du comité ont déterminé leur objectif commun. Ils souhaitent contribuer à faire de la communauté d'East Angus et de Westbury un endroit sécuritaire et inclusif, où le vivre ensemble intergénérationnel et intragénérationnel est valorisé.

## (...SUITE) LANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS ET POLITIQUE FAMILIALE DE WESTBURY ET DE EAST ANGUS

Pour y parvenir, le comité souhaite orienter ses travaux sur trois axes : 1) réunir les conditions permettant aux aînés et aux familles de demeurer dans leur municipalité dans de bonnes conditions, 2) faire connaître les services et programmes qui existent pour les aînés et les familles, 3) accroître la collaboration entre les nombreux organismes actifs des municipalités.

Le comité poursuivra ses travaux tout au long de l'année. Les membres du comité inviteront la population à s'exprimer sur ces questions. Restez à l'affût des activités participatives qui seront proposées à l'automne 2021 !

Nous tenons à remercier tous les membres du comité : Nicole Bernier, Doris Martineau, Etienne Bouchard, Sabrina Denault-Lapointe, Martine Charest, France Lebrun, Michel Guillette et Hélène Lepitre.

Axel Klein  
Chargé de projet MADA-Familles  
MRC du Haut-Saint-François



En partenariat avec :



## HORAIRE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'horaire de l'inspecteur en bâtiment est présentement les lundis. Sur rendez-vous seulement.

**Si la demande de permis n'est pas accompagnée des informations demandées et du paiement du coût du permis (25\$) elle ne sera pas étudiée. Aucun remboursement ne sera fait si le permis est refusé ou annulé par le propriétaire.**

Il vous est maintenant possible d'accéder au formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation accessible en ligne sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://cantonwestbury.com/>, dans l'onglet Municipalité à la section Règlements, Avis et avis public demande de permis en ligne. Il vous sera également possible de joindre des documents à ce formulaire.

Pour le rejoindre ou pour laisser un message au 819 560-8450, poste 2.

### **Le saviez-vous?**

**LE PERMIS C'EST UNE FAÇON DE PROTÉGER VOS DROITS..... VIS À VIS LA MUNICIPALITÉ ET AUSSI DE VOS VOISINS.**



Toute personne présentant une demande de permis ou de certificat devrait apporter les documents suivants :

- Le formulaire de demande de permis et/ou certificat d'autorisation complété
- Un plan de la construction ou de la rénovation projetée
- L'évaluation du coût des travaux
- Le nom de l'exécutant des travaux
- Les matériaux utilisés
- La localisation des bâtiments sur le plan et les limites du terrain visé
- Identification cadastrale du terrain visé
- La durée anticipée des travaux
- Le tarif pour l'obtention du permis a été payé

## REPRISE DES SÉANCES PUBLIQUES

**La zone verte autorise la tenue des séances publiques, donc les séances publiques du conseil municipal ont lieu dans la salle communautaire de Westbury.**

Toutefois, un maximum de 9 personnes seront admises en raison de la capacité de la salle communautaire (porte arrière) et le port du masque est obligatoire.

À noter qu'il est toujours possible de poser vos questions par écrit à tout moment avant les séances du conseil (site Internet, poste, courriel). Ces questions écrites s'ajoutent à la période de questions prévue aux séances du conseil municipal. La municipalité du canton de Westbury se réserve le droit de reformuler les questions pour améliorer la compréhension de celles-ci. Toutefois, veuillez noter que les questions incomplètes ou qui ne sont que des commentaires sans réel questionnement ne pourront être prises en compte.

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL



Suite à la fermeture du bureau municipal (ouvert sur rendez-vous) ainsi que la nouvelle réalité du travail administratif avec l'utilisation du paiement en ligne et des outils de communication (courriel, internet), la municipalité souhaite ajuster l'organisation du travail, voici donc les heures d'ouverture au public du bureau municipal à compter du 6 septembre 2021:

- Lundi : 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:00
- Mardi : 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:00
- Mercredi : fermé au public
- Jeudi : 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:00
- Vendredi : fermé au public

Le personnel de bureau sera toutefois disponible par téléphone et par courriel pour traiter toutes demandes les mercredis.

## TAXES MUNICIPALES

Le 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales est exigible le 22 septembre 2021. Vous pouvez faire votre versement par Internet via le site de votre institution bancaire, par courrier ou en personne (chèque et argent) Les soldes impayés portent intérêt à 12 % par année.

# CUEILLETTE DES GROS DÉCHETS-vendredi 24 septembre 2021

**Ne seront pas ramassés** : les pneus, les carcasses et les pièces d'automobile, les huiles, les fumiers, les animaux morts. Il est toujours possible d'aller à l'Écocentre pour déposer certains produits qui ne seront pas ramassés lors de cette cueillette spéciale.

Pour plus d'informations sur l'Écocentre : 819 560-8404

## HORAIRE DES COLLECTES 2021

Septembre						
DIM	LU	MA	ME	JE	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre						
DIM	LU	MA	ME	JE	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre						
DIM	LU	MA	ME	JE	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
DIM	LU	MA	ME	JE	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Collecte des matières recyclables

Collecte de compost et des ordures

Collecte des ordures

Collecte de compost et des matières recyclables

Collecte de compost

La collecte des gros rebuts aura lieu le 24 septembre